

**Discours pour audition**  
**« LA PROBLÉMATIQUE DES MÉTIS ISSUS DE LA COLONISATION BELGE EN**  
**AFRIQUE »**

**25 AVRIL 2017**

Koninklijke Hoogheid (= Prinses Esmeralda)  
Mijheer de Minister  
Excellenties, Heren Ambassadeurs,  
Monseigneur Bisschop van Antwerpen,  
Dames en heren parlementsleden,  
Dames en heren,  
Beste vrienden,

Votre Altesse Royale (= Princesse Esmeralda)  
Monsieur le Ministre,  
Excellences, Messieurs les Ambassadeurs,  
Monseigneur l'Evêque d'Anvers,  
Mesdames, Messieurs les parlementaires,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis,

Lorsqu'on pense à la ségrégation raciale, l'idée qui vient le plus souvent à l'esprit est celle de la ségrégation que les États-Unis connurent jusque loin dans le XXe siècle, ou encore celle du régime d'apartheid qui compartimenta la vie sociale en Afrique du Sud jusqu'en 1990. Mais on ne pense jamais, ou si peu, au traitement que l'administration coloniale belge en poste au Congo et au Ruanda-Urundi réserva aux métis.

L'histoire des métis est restée beaucoup trop longtemps marquée du sceau de l'oubli et du silence.

L'histoire de la communauté métisse est l'histoire des milliers d'enfants métis nés de l'union entre des hommes blancs en poste au Congo et Ruanda-Urundi et des mères rwandaises, burundaises ou congolaises. Ces enfants sont pratiquement systématiquement enlevés à leurs mères et élevés dans des orphelinats ou des pensionnats et, en général, à l'écart des blancs et des noirs.

En 1959, juste avant les indépendances, l'État belge organise l'envoi de nombre de ces enfants en Belgique où ils seront mis sous tutelle, placés en maisons d'accueil, dans des homes ou encore en adoption auprès de familles belges. Il

s'agit là de l'histoire de centaines d'enfants arrachés à leurs mères, de fratries séparées, mais aussi de pertes d'identité dues aux différents changements de prénoms, noms et même dates de naissance.

Het is onmiskenbaar dat de toenmalige overheden tekort zijn geschoten in hun opdrachten. Noch bij de behandeling van de metissen onder het koloniale bestuur, noch bij hun evacuatie naar België werden de zorgzaamheid en rechtvaardigheid betracht die men van een verantwoordelijke overheid mag verwachten.

Er was onvoldoende controle op de vrije toestemming die de moeders gaven voor de evacuatie van hun kinderen naar België.

Hoeveel keuzevrijheid hadden de moeders? Ze maakten immers deel uit van een systeem van onderdrukking en discriminatie waarin ze weinig zeggenschap hadden. Als gekoloniseerden, als vrouw en als ongetrouwde, alleenstaande moeder stonden ze helemaal onderaan de sociale ladder. Bovendien konden heel wat moeders lezen noch schrijven en ondertekenden zij de verklaring met een duimafdruk. Waren zij zich bewust van de implicaties van het akkoord dat ze tekenden?

Toutes les mères n'approuvaient pas l'évacuation de leurs enfants. Beaucoup préféraient les garder avec elles, estimant qu'une évacuation humanitaire n'était nullement nécessaire. Plusieurs mères refusèrent de signer la déclaration d'accord. Elles se virent signifier que si elles s'opposaient au transfert de leurs enfants en Belgique, elles devraient prendre en charge les frais de la scolarisation dont ceux-ci avaient bénéficié jusqu'alors, ainsi que les frais de leur scolarisation future au Ruanda-Urundi ou au Congo. Étant donné que les frais de scolarisation et d'entretien des enfants dépassaient largement les moyens des mères, bon nombre d'entre elles se résignèrent, sous la pression, à laisser partir leur enfant.

Il y a autant de récits que de familles d'accueil. Certains enfants trouvèrent un foyer chaleureux et une famille d'accueil aimante; pour d'autres, le placement marqua le début d'un enfer. Le suivi des enfants dans les familles d'accueil fut souvent déficient et les abus et excès étaient donc possibles. Beaucoup avaient du mal à devenir Belges car ils ne disposaient d'aucune donnée, ou seulement de données incomplètes, sur leur propre identité. Il arriva fréquemment que des frères et sœurs fussent séparés et dispersés dans des familles aux quatre coins du pays, ce qui les confronta à la barrière de la langue lorsqu'ils souhaitèrent plus tard renouer des contacts.

Voor vele metissen luidde de verhuis naar België een nieuwe periode in hun leven in. Naast de nieuwe familie en, voor sommigen, de studiemogelijkheden die ze kregen, betekende de verhuis vaak ook het begin van een interne strijd. Velen voelden zich in de Belgische samenleving evenzeer een buitenbeentje als in de Afrikaanse.

Nombre d'entre eux se mirent en quête de leur identité, ce qui n'était pas toujours facile. En Afrique, ils étaient considérés comme des blancs, comme des enfants des dominateurs blancs. Une fois en Belgique, ils furent subitement qualifiés de noirs. Le contenu différent que des personnes différentes donnent à leur identité raciale mixte montre qu'il est aujourd'hui possible de 'discuter' de l'identité raciale, alors que par le passé, la couleur de la peau était souvent une barrière infranchissable.

Veel van de vooroordelen die ten aanzien van mensen van gemengde afkomst bestonden in de kolonie leefden echter hardnekkig door na de onafhankelijkheid. Dit zorgde ervoor dat veel kinderen het erg moeilijk hadden in België en tot op vandaag op zoek zijn naar erkenning en informatie over hun achtergrond.

Het is ook een miskend verhaal dat terug aan de oppervlakte kwam dankzij de inzet van de metissen en hun nakomelingen, het werk van onderzoekers en de inzet van bepaalde politici.

Ik denk daarbij in het bijzonder aan de resoluties die werden aangenomen door het Vlaams Parlement en de Raad van de Franse Gemeenschapscommissie. Ik vind het bijzonder nuttig dat het politieke debat hierover wordt verdergezet in de Senaat. Het betreft hier immers een complexe problematiek, die de bevoegdheden van de afzonderlijke overheden overstijgt. Er rijzen vragen inzake bijvoorbeeld nationaliteit, discriminatie, adoptie en de rechtshandelingen inzake geboorte en huwelijk. Het lijkt zeer raadzaam dat de verschillende overheden hun acties op elkaar afstemmen. Ik hoop van ganser harte dat dit colloquium daartoe kan bijdragen.

Enfin, je tiens aussi tout particulièrement à exprimer ma profonde admiration et toute mon estime pour tous ceux et celles qui ont trouvé la force de lever le tabou qui a longtemps pesé sur cette question. Nous ne pourrons certes pas effacer les fautes du passé, mais la reconnaissance de ces fautes mettra peut-être un peu de baume sur la souffrance, et les règles juridiques plus efficaces qui seront élaborées pourront nous aider à ne plus reproduire ces erreurs.

Je vous souhaite un colloque fructueux, empreint d'humanité et d'authenticité.  
Je vous remercie.